

NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL POUR LES NEUF MOIS

CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

Canada

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de gestion et analyse.....	3
A. Analyse des résultats d'une année à l'autre.....	3
B. Analyse budgétaire.....	5
C. Utilisation des crédits parlementaires.....	7
D. Dépenses d'immobilisations corporelles.....	9
E. Sommaire de l'état de la situation financière.....	10
F. Risques et stratégies d'atténuation.....	10
G. Principaux changements relatifs aux activités, au personnel et aux programmes.....	12
Déclaration de responsabilité de la direction.....	13
État de la situation financière.....	14
État des résultats et de l'excédent accumulé.....	15
État de la variation des actifs financiers nets.....	16
État des flux de trésorerie.....	17
Notes afférentes aux états financiers trimestriels.....	18

RAPPORT DE GESTION ET ANALYSE POUR LES NEUF MOIS CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Les résultats financiers pour la période de neuf mois clos le 31 décembre 2024 ont résulté en un surplus de 49,3 M\$. Cet excédent résulte principalement d'une différence temporelle entre les crédits parlementaires reçus et la dépense d'amortissement des immobilisations corporelles de (42,5 M\$), de revenus d'intérêts plus élevés que prévu (6,3 M\$) et des dépenses en biens et services inférieures aux prévisions (5,4 M\$), contrebalancés en partie par des revenus moins élevés que prévu pour les opérations de location et servitudes (2,8 M\$) et les frais d'accès aux usagers (1,3 M\$).

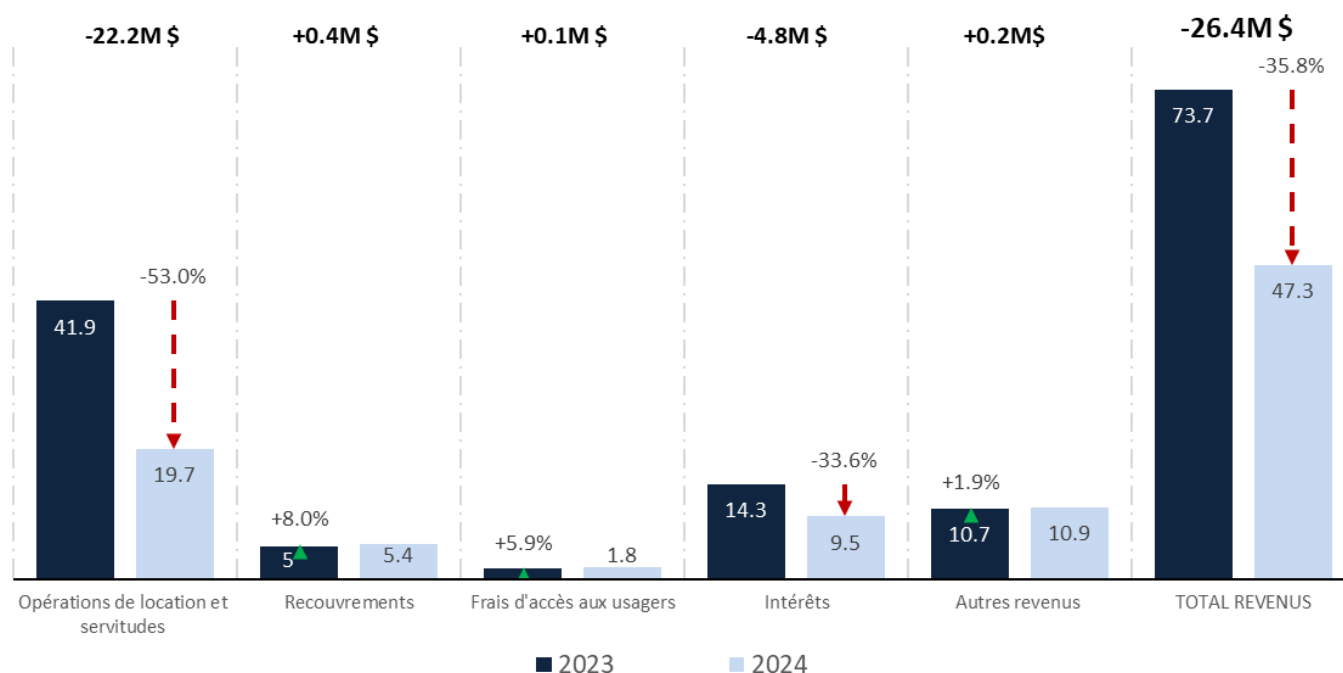
A. Analyse des résultats d'une année à l'autre

Les revenus ont diminué de 26,4 M\$, ou 35,8 %, comparativement à la même période l'an dernier, principalement en raison des éléments suivants :

- Diminution des revenus d'opérations de location et servitudes de 22,2 M\$, ou 53,0 % pour atteindre 19,7 M\$, principalement en raison de la constatation de revenus de servitude précédemment reportés résultant de la mise en œuvre de la nouvelle norme comptable sur la comptabilisation des revenus au cours de l'an dernier;
- Diminution des revenus d'intérêt de 4,8 M\$, ou 33,6 % pour atteindre 9,5 M\$;

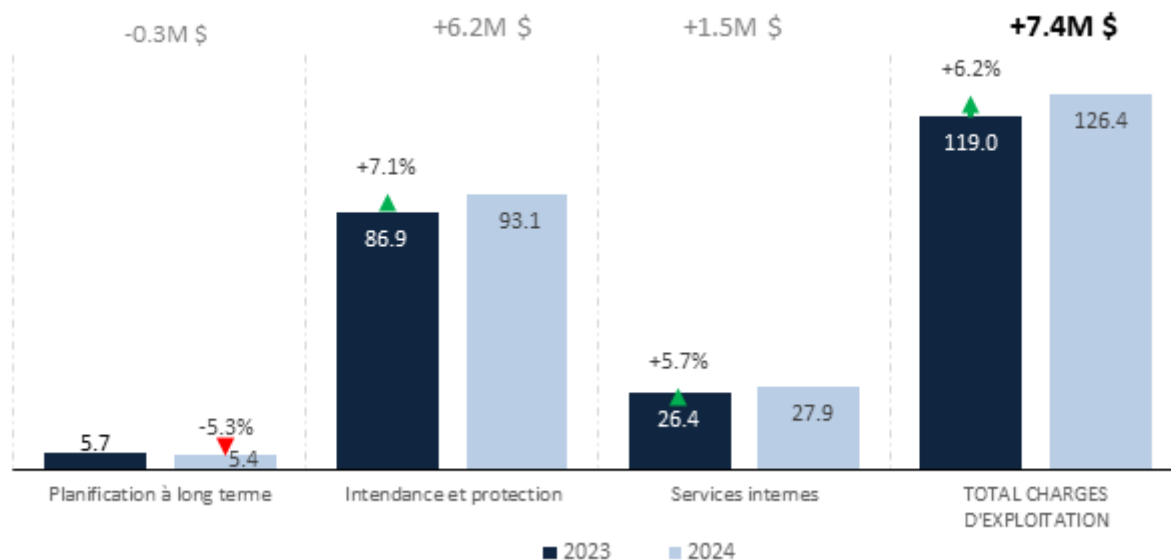
Partiellement contrebalancés par:

- L'augmentation des recouvrements de 0,4 M\$, ou 8,0 % pour atteindre 5,4 M\$;
- L'augmentation des autres revenus de 0,2 M\$, ou 1,9 % pour atteindre 10,9 M\$;
- L'augmentation des frais d'accès aux usagers de 0,1 M\$, ou 5,9 % pour atteindre 1,8 M\$.



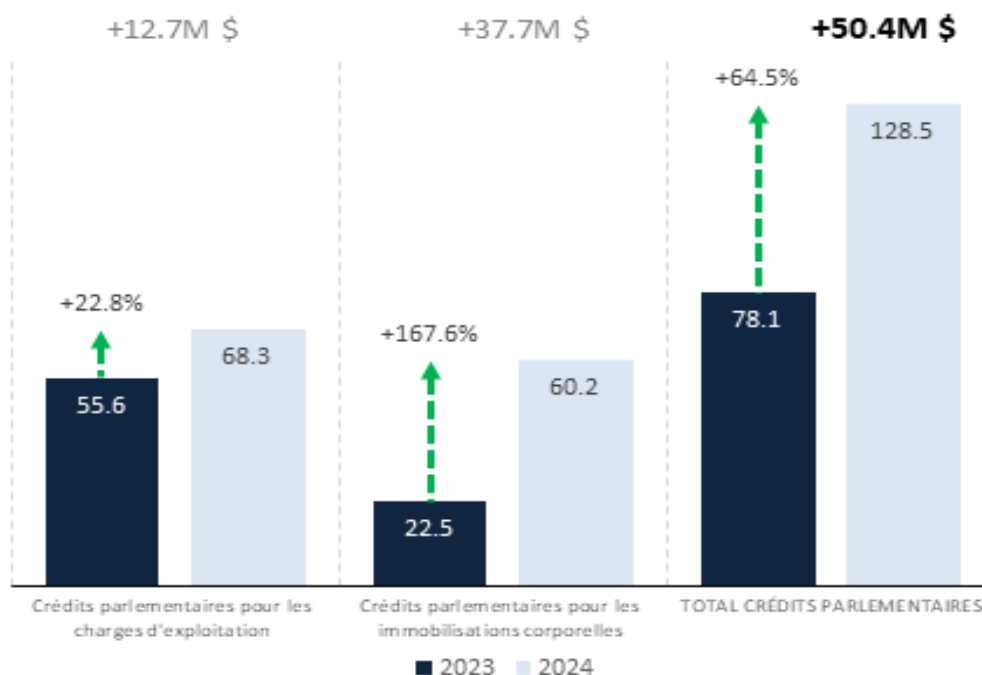
Les charges d'exploitation ont augmenté de 7,4 M\$, ou 6,2%, comparativement à la même période l'an dernier. Les résultats par programmes sont les suivants :

- L'intendance et protection a augmenté de 6,2 M\$, ou 7,1 %, pour atteindre 93,1 M\$;
- Les services internes ont augmenté de 1,5 M\$, ou 5,7 %, pour atteindre 27,9 M\$;
- La planification à long terme a diminué de 0,3M\$, ou 5,3% pour atteindre 5,4 M\$.



Le financement provenant du gouvernement du Canada par l'entremise des crédits parlementaires a augmenté de 50,4 M\$ comparativement à la même période l'an dernier, s'établissant à 128,5 M\$. Les résultats pour les principales catégories de crédits parlementaires sont comme suit :

- Les crédits pour les charges d'exploitation ont augmenté de 12,7 M\$, ou 22,8 %, pour atteindre 68,3 M\$;
- Les crédits pour les immobilisations corporelles ont augmenté de 37,7 M\$, ou 167,6 %, pour atteindre 60,2 M\$.

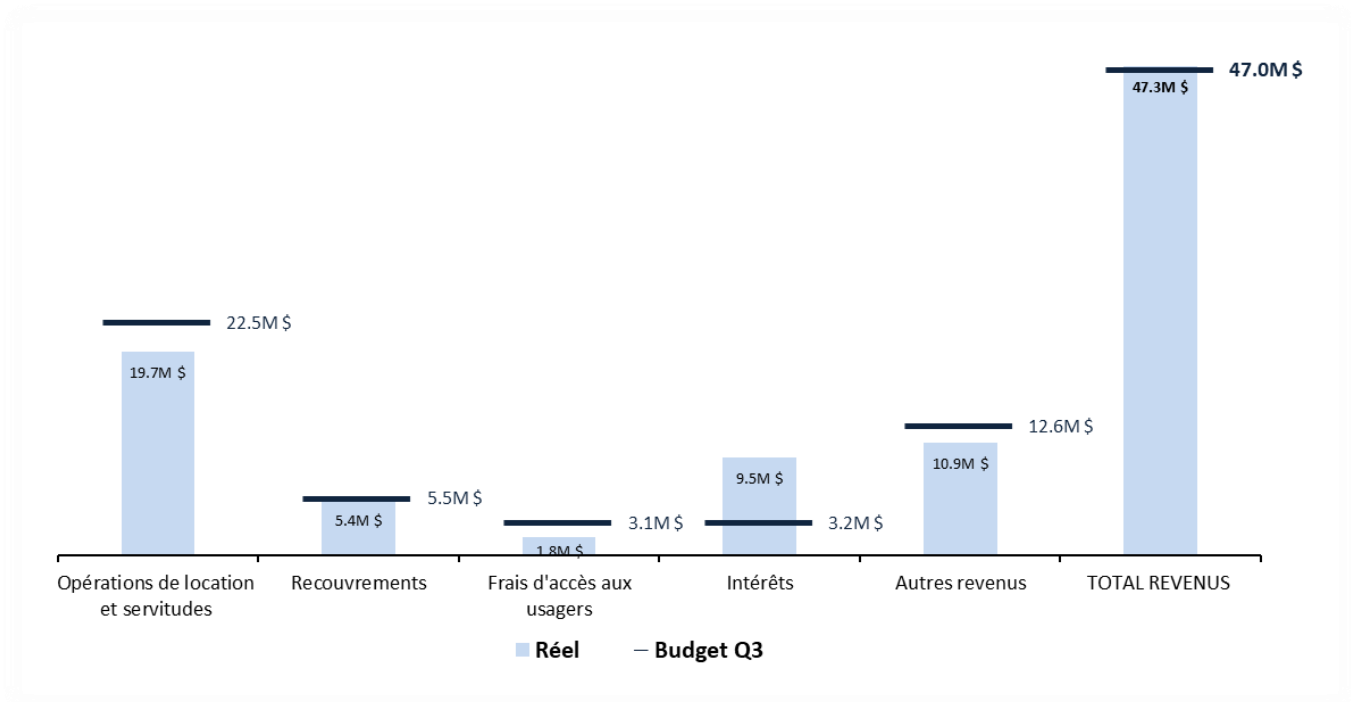


B. Analyse budgétaire

Le budget des revenus pour l'exercice 2024-2025 comprend des éléments non-récurrents tels que les contributions et les recouvrements liés au projet du parc riverain de la berge sud, aux initiatives des ponts interprovinciaux et aux commémorations, avec 10,2M\$ comptabilisés à la fin du troisième trimestre, soit 48,1% du budget annuel. Les revenus récurrents totalisent 37,1 M\$ ou 89,4% du budget annuel au 31 décembre 2024.

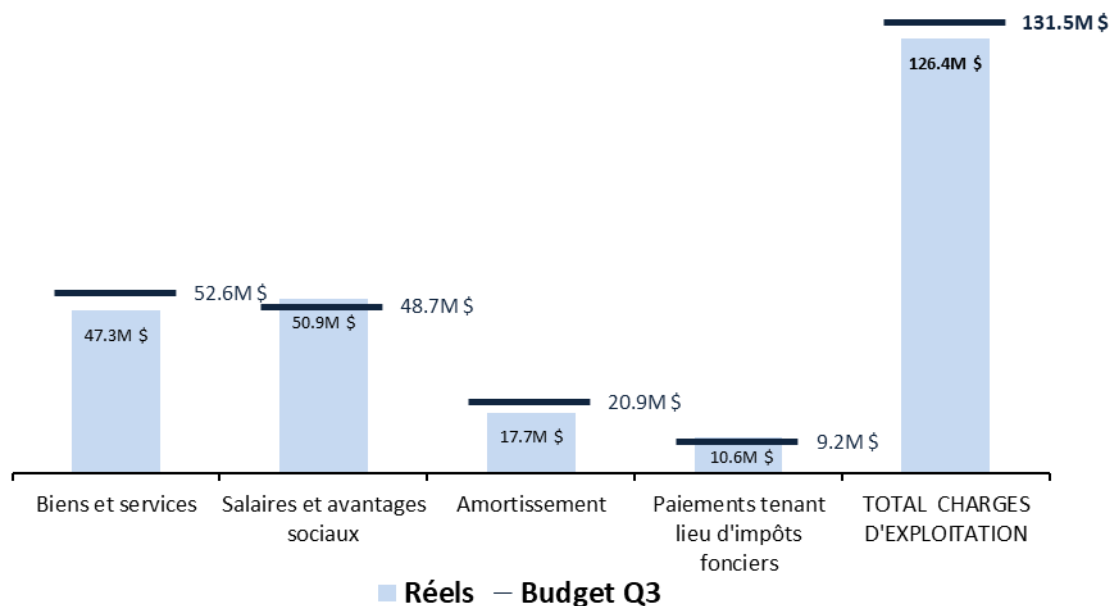
Le graphique suivant fournit les détails des revenus cumulatifs de 47,3 M\$ en date du troisième trimestre comparativement au budget de 47,0 M\$. Les revenus d'intérêts sont supérieurs au budget tandis que les recouvrements, les opérations de location et servitudes, les frais d'accès aux usagers et les autres revenus sont en dessous du budget.

Revenus par type (en milliers de dollars)



Le tableau suivant fournit les détails des charges d'exploitation cumulatives de 126,4 M\$ en date du troisième trimestre comparativement au budget de 131,5 M\$. L'écart favorable est principalement attribuable aux dépenses en biens et services (5,4 M\$) et la charge d'amortissement (3,2 M\$) qui sont sous les prévisions budgétaires, compensé en partie par les salaires et avantages sociaux en raison de la nouvelle convention collective (2,1 M\$), et les paiements tenant lieu d'impôts fonciers (1,4 M\$) plus élevés que prévu.

Charges d'exploitation (en milliers de dollars)



C. Utilisation des crédits parlementaires

La CCN tire son financement de différentes sources: les crédits parlementaires, les opérations de location et servitudes, les frais d'accès aux usagers, les recouvrements de coûts, les revenus d'investissements, les gains sur la cession d'immobilisations corporelles et les autres revenus. La CCN prélève ses crédits parlementaires en fonction de la prévision des dépenses telle que fournie au ministre des Services Publics et de l'Approvisionnement Canada. Puisque les dépenses ne sont pas liées à une source de financement, l'appariement direct des crédits reçus et à recevoir et son utilisation spécifique n'est pas pertinente.

La CCN a comptabilisé 128,5 M\$, ou 85,4 % de son financement annuel en appropriations prévu pour la période terminée le 31 décembre 2024. Les prélèvements de crédits parlementaires sont fondés sur les dépenses prévues. Le tableau ici-bas démontre la prévision des crédits parlementaires par vote.

Les crédits parlementaires de la CCN par vote (milliers de dollars)

Vote	Budget annuel	Crédits parlementaires reconnus	% Reconnus	Budget supplémentaire des dépenses	Prévision d'ici mars 2025
Crédits pour les charges d'exploitation	77 750	67 813	87.2%	11,222	21 159
Appropriations différées	-	505	-	-	-
<i>sous-total</i>	77 750	68 318	87.9%	11,222	21 159
Crédits pour les immobilisations corporelles	60 465	50 894	84.2%	-	9 571
Appropriations différées	12 334	9 284	75.3%	-	3 050
<i>sous-total</i>	72 799	60 178	82.7%	-	12 621
Total	150 549	128 496	85.4%	11,222	33 780

Des détails additionnels concernant les crédits parlementaires se trouvent dans les états financiers trimestriels de la CCN au 31 décembre 2024 (note 8).

D. Dépenses d'immobilisations corporelles

Les investissements selon les principales catégories de dépenses d'immobilisations corporelles sont les suivants :

Pour les neuf mois clos le 31 décembre 2024 (en milliers de dollars)	Réels
Routes et ponts Pont Portage, Pont Champlain	6 219
Propriétés historiques Résidences Officielles, escalier rue York, 670, chemin Cedarview	5 298
Propriétés locatives	4 374
Mise en valeur de propriétés Réaménagement des plaines LeBreton	338
Cité patrimoniale et culturelle	20 921
Actifs verts Pointe Kiwiki, aménagement du parc riverain de la berge sud, système d'éclairage le long du canal Rideau, sentier des Voyageurs, escarpement de la Colline du Parlement, aménagement des berges du Lac-Leamy	35 638
Installations récréatives Camping du lac Philippe	16 568
Équipements	147
Acquisitions de propriétés (y compris le fonds vert)	8 960
Autres	12 223

Total réels T.3 2024-2025	110 686
Total réels T.3 2023-2024	104 086
Variance	6 600

Budget 2024-2025	170 944
% atteint	65%
% réels + engagements (financé par le budget annuel et les reports)	114%

E. Sommaire de l'état de la situation financière

Les actifs financiers totaux s'élevaient à 273,1 M\$ au 31 décembre 2024, soit une diminution de 29,8 M\$ ou 9,8 % par rapport à 302,9 M\$ au 31 mars 2024, principalement en raison d'une diminution de 59,2 M\$ de la trésorerie et équivalents de trésorerie et une diminution de 29,8 M\$ dans les investissements et contrebalancés en partie par une augmentation de 57,6 M\$ des créances.

Les passifs ont totalisé 235,3 M\$ au 31 décembre 2024, soit une augmentation de 11,9 M\$ ou 5,3% par rapport à 223,4 M\$ au 31 mars 2024, principalement attribuable à une augmentation de 10,1 M\$ des comptes créditeurs et charges à payer et une augmentation de 1,8 M\$ des revenus reportés.

Les actifs non financiers se chiffraient à 1 025,6 M\$ au 31 décembre 2024, une augmentation de 91,1 M\$ ou 9,7 % par rapport à 934,5 M\$ au 31 mars 2024, reflétant principalement l'augmentation des immobilisations corporelles, nettes de l'amortissement en raison de l'avancement des projets en immobilisations financés par le Budget 2020 et l'Énoncé économique de l'automne 2022.

F. Risques et stratégies d'atténuation

La CCN identifie, gère et atténue les risques auxquels elle est exposée en adoptant un cadre intégré de gestion, qu'elle applique à la prise de décisions stratégiques, à la planification opérationnelle et à la gestion de projets. La gestion des risques d'entreprise s'intègre au cycle de planification et de reddition de comptes de la CCN par le truchement d'un exercice visant à établir son profil de risque. Cet exercice aide la société d'État à identifier ses principaux risques d'entreprise ainsi que les mesures d'atténuation correspondantes pour la période de planification. Ces risques d'entreprise sont suivis de près tout au long de l'exercice, et il est rendu compte au conseil d'administration, tous les trimestres, des tendances en la matière et de l'efficacité des mesures d'atténuation.

La CCN cherche constamment à améliorer son cadre de gestion des risques et à mettre à profit une information plus complète sur les risques pour prendre des décisions. Elle peut ainsi prendre des mesures adéquates pour mettre en œuvre les stratégies d'atténuation nécessaires et conserver sa résilience.

Principaux risques et mesures d'atténuation

En date du 31 décembre 2024, la CCN a cerné quatre principaux risques d'entreprises qui dépassent sa tolérance au risque:

1. **Gestion des actifs :** Depuis 2018-2019, la CCN a fait d'importants investissements en immobilisations pour répondre aux besoins critiques et la détérioration de ses actifs, grâce au financement fournis par le gouvernement du Canada, qui s'efforce de surmonter les impacts des décennies précédentes de sous-investissement. Parallèlement, la société met en œuvre des mesures continues pour améliorer ses processus, ses systèmes et ses pratiques en matière de gestion des actifs et de planification des investissements. Il y a un risque que le manque d'intégration uniforme de la planification du portefeuille, de l'affectation des ressources et de l'exécution des projets limite la capacité de la CCN de gérer efficacement les risques liés à la détérioration des actifs et de préconiser des augmentations de financement.

Afin d'atténuer ce risque, la CCN continuera à travailler sur les biens qui ont besoin de réparations essentielles, de les revitaliser et de les remettre en bon état conformément aux crédits supplémentaires, y compris des mesures visant à accroître leur résilience aux changements climatiques et aux phénomènes météorologiques extrêmes.

La CCN tirera parti de nouveaux fonds pour mettre en œuvre un programme de planification des investissements qui intègre la gestion des actifs à long terme, va poursuivre la mise en œuvre d'un programme cyclique d'inspection de l'état des actifs, continuer à tenir à jour les données tout au long du cycle de vie d'un actif, ainsi que renforcer les exigences en matière de priorisation des actifs en fonction de la planification du portefeuille.

La CCN planifiera et mettra en œuvre le remplacement des systèmes intégrés de gestion des finances et des actifs pour répondre aux besoins des membres du personnel qui les utilisent. La société définira et mettra

également en œuvre des approches visant à atténuer l'impact d'une inflation persistante et élevée et d'autres facteurs importants d'augmentation des coûts des projets, afin de garantir que les coûts globaux du programme restent dans les limites des fonds alloués et réservés existants.

La CCN profitera du rapatriement du portefeuille immobilier commercial pour mieux intégrer la planification du portefeuille, l'affectation des ressources et l'exécution des projets dans l'ensemble de son inventaire immobilier. La société poursuivra ses efforts de gestion des actifs grâce à la mise en œuvre de la nouvelle norme comptable pour le Programme des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

2. Pouvoirs : Les pouvoirs de la CCN conférés par la loi sont demeurés en grande partie inchangés depuis sa création en 1959. Les lacunes au sein de ces pouvoirs présentent des défis pour la CCN dans ses efforts de conservation et de protection des actifs bâtis et naturels, et pour effectuer des transactions immobilières en termes modernes, à l'appui de son mandat. Il y a un risque que les pouvoirs limités de la société nuisent à l'exécution du mandat de la CCN et à sa capacité d'influencer les parties prenantes externes.

Pour atténuer ce risque, la CCN a l'intention de continuer à collaborer avec les partenaires gouvernementaux et à les soutenir dans la mise en place de solutions visant à accroître ses pouvoirs législatifs et réglementaires. La société exercera les pouvoirs existants afin de s'acquitter efficacement de son mandat dans le cadre législatif actuel et en appui aux directives gouvernementales.

3. Changements climatiques : L'impact du changement climatique et des événements météorologiques connexes sur les actifs bâtis et naturels, les opérations et les programmes, ainsi que les ressources financières et non financières, pourrait nuire à la capacité de la CCN de remplir son mandat.

Pour atténuer ce risque, le NCC met en œuvre son Plan d'Adaptation Climatiques et élabore un plan de préparation aux situations d'urgence afin de garantir un état de préparation en cas d'événements météorologiques extrêmes. Le NCC terminera également l'évaluation du cadre de divulgation des risques financiers liés au climat, élaborera et mettra en œuvre un plan visant à prioriser les mesures clés pour intégrer les risques et les opportunités liés au climat dans la planification stratégique et la prise de décision. Enfin, la CCN évaluera et déterminera les risques et les opportunités liés au climat pour les projets et les opérations afin de soutenir des investissements en immobilisation éclairés et efficaces.

4. Capacité en ressources humaines : Les gouvernements et les entreprises font face à des défis considérables, partout au Canada et dans la région de la capitale nationale, alors qu'ils s'efforcent de recruter et maintenir en poste des membres du personnel possédant les connaissances, les compétences et les expériences appropriées. Il y a un risque que les difficultés réelles et perçues liées à la compétitivité de la CCN en matière d'embauche et de maintien en poste du personnel ait une incidence sur sa capacité de s'acquitter adéquatement de son mandat fondamental.

Afin d'atténuer ce risque, la CCN améliorera l'attraction et la rétention des talents par une série de mesures qui comprennent la mise à jour et la mise en œuvre du plan sur la diversité, l'inclusion et l'équité en matière d'emploi; la poursuite de la promotion d'un milieu de travail engageant, diversifié et inclusif qui attire et retient les talents; et la poursuite de la capacité de la société à adapter ses environnements de travail pour soutenir le personnel.

La CCN entreprendra un examen de sa rémunération afin d'assurer sa compétitivité et continuera d'encourager et d'explorer des options visant à promouvoir la mobilité et les possibilités de développement de carrière pour les employés de la CCN.

Enfin, la CCN continuera d'optimiser le nouveau programme de dotation des postes, tout en continuant les efforts de sensibilisation pour promouvoir son mandat et accroître sa visibilité en tant qu'employeur de choix dans la Région de la Capitale Nationale auprès des chercheurs d'emploi.

G. Principaux changements relatifs aux activités, au personnel et aux programmes

Dans le cadre de l'Énoncé économique de l'automne 2022, le gouvernement du Canada a réservé un financement supplémentaire considérable à la CCN pour protéger les biens patrimoniaux de la région de la capitale nationale. Ces fonds consistent en un financement supplémentaire au cours des prochaines années jusqu'à 2031-2032 pour la recapitalisation, ainsi que pour le maintien et l'entretien des immobilisations, y compris la réhabilitation des infrastructures d'importance historique et culturelle.

Aucun autre changement important concernant les opérations, le personnel ou les programmes de la CCN n'est survenu au cours des neuf mois clos le 31 décembre 2024.

États financiers non audités

Pour les neuf mois clos le 31 décembre 2024

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Directive du Conseil du Trésor du Canada sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'États, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

Le premier dirigeant,

La Vice-présidente, Services généraux et
Cheffe des services financiers,



Tobi Nussbaum



Tania Kingsberry, CPA, CA

Ottawa, Canada
Le 18 février 2025

COMMISSION DE LA CAPITALÉ NATIONALE
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (NON AUDITÉ)
(en milliers de dollars)

31 décembre 2024 31 mars 2024

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	99 944	159 143
Trésorerie et équivalents de trésorerie affectés (note 4)	13 754	12 220
Créances	78 626	21 044
Placements (note 3)	80 735	110 519
	273 059	302 926

PASSIFS

Créditeurs et charges à payer	51 940	41 777
Provision pour assainissement environnemental	72 581	72 113
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	26 498	26 498
Revenus reportés (note 5)	58 412	56 568
Avantages sociaux futurs	9 904	10 207
Autres passifs	15 926	16 271
	235 261	223 434

ACTIFS FINANCIERS NETS

37 798	79 492
---------------	---------------

ACTIFS NON FINANCIERS

Immobilisations corporelles (note 6)	1 019 995	926 628
Frais payés d'avance	1 336	3 628
Autres actifs non financiers	4 220	4 270
	1 025 551	934 526

EXCÉDENT ACCUMULÉ

1 063 349 1 014 018

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le conseil d'administration

La présidente du conseil d'administration,



Maryse Gaudreault

La présidente du Comité d'audit,



Tanya Gracie

COMMISSION DE LA CAPITAL NATIONALE
ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ (NON AUDITÉ)
Pour les neuf mois clos le 31 décembre (en milliers de dollars)

	2024-2025	Trois mois clos le 31 décembre		Neuf mois clos le 31 décembre	
	Budget annuel	2024	2023	2024	2023
	(note 2)	Réel	Réel redressé	Réel	Réel redressé
REVENUS					
Opérations de location et servitudes	30 056	7 930	7 495	19 718	41 942
Recouvrements	7 381	2 013	1 978	5 425	4 991
Frais d'accès aux usagers	4 170	503	512	1 794	1 693
Intérêts	4 265	2 699	4 989	9 450	14 347
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	-	-	63	1	69
Autres revenus	16 751	5 523	4 343	10 878	10 613
	62 623	18 668	19 380	47 266	73 655
CHARGES (note 7)					
Planification à long terme	11 889	1 756	2 074	5 356	5 723
Intendance et protection	126 932	33 227	28 164	93 086	86 936
Services internes	36 517	9 880	8 517	27 989	26 343
	175 338	44 863	38 755	126 431	119 002
Déficit avant le financement du gouvernement du Canada	(112 715)	(26 195)	(19 375)	(79 165)	(45 347)
Financement du gouvernement du Canada					
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation (note 8)	77 750	25 997	18 361	68 318	55 564
Crédits parlementaires pour les immobilisations corporelles (note 8)	72 799	43 866	8 238	60 178	22 569
	150 549	69 863	26 599	128 496	78 133
Excédent de la période	37 834	43 668	7 224	49 331	32 786
Excédent accumulé au début de la période	983 737	1 019 681	1 002 065	1 014 018	976 503
Excédent accumulé à la fin de la période	1 021 571	1 063 349	1 009 289	1 063 349	1 009 289

Les notes afférentes font partie intégrantes des états financiers.

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (NON AUDITÉ)

Pour les neuf mois clos le 31 décembre (en milliers de dollars)

	2024-2025 Budget annuel (note 2)	2024 Réel	2023 Réel redressé
Excédent de la période	37 834	49 331	32 786
Acquisition et amélioration d'immobilisations corporelles (note 6)	(168 436)	(111 089)	(102 070)
Amortissement des immobilisations corporelles (note 6)	27 878	17 704	15 624
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	-	(1)	(69)
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	-	18	234
Produits de la cession d'immobilisations corporelles	-	1	69
Perte réalisée suite à une opération de cession-bail	-	-	(91)
Réduction de valeur d'immobilisations corporelles	-	-	5
	(140 558)	(93 367)	(86 298)
Variation des frais payés d'avance	-	2 292	2 618
Variation des autres actifs non financiers	-	50	(50)
	-	2 342	2 568
Diminution des actifs financiers nets	(102 724)	(41 694)	(50 944)
Actifs financiers nets au début de la période	10 108	79 492	149 264
Actifs financiers nets à la fin de la période	(92 616)	37 798	98 320

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

COMMISSION DE LA CAPITAL NATIONALE
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE (NON AUDITÉ)
Pour les neuf mois clos le 31 décembre (en milliers de dollars)

	2024	2023
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires		
pour les charges d'exploitation	57 839	53 847
Rentrées de fonds provenant des opérations de location et servitudes	18 299	23 336
Rentrées de fonds provenant des recouvrements, frais d'accès aux usagers et autres revenus	9 535	10 208
Palements aux fournisseurs	(57 502)	(50 853)
Palements aux employés	(55 846)	(43 098)
Intérêts reçus	8 297	14 274
Déboursés relatifs à la gestion et à l'assainissement de sites	(419)	(494)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	(19 797)	7 220
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires pour		
les immobilisations corporelles	25 313	18 780
Acquisition et amélioration d'immobilisations corporelles	(93 918)	(76 255)
Produits de la cession d'immobilisations corporelles	1	69
Rentrées de fonds pour cession future d'un terrain	129	-
Déboursés pour l'assainissement environnemental	(425)	(2 998)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations	(68 900)	(60 404)
ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Rentrées de fonds pour le Fonds « Chambers Building »	1 342	1 296
Acquisition de placements	(873)	(100 707)
Encaissement de placements	30 563	70 515
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de placement	31 032	(28 896)
Diminution de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(57 665)	(82 080)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	171 363	301 560
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	113 698	219 480
Représentés par :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	99 944	210 880
Trésorerie et équivalents de trésorerie affectés	13 754	8 600
	113 698	219 480

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour les neuf mois clos le 31 décembre 2024 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

1. Pouvoirs et objectifs

La Commission de la capitale nationale (CCN) a été constituée en 1959 en vertu de la *Loi sur la capitale nationale* (1958) comme une société d'État mandataire sans capital-actions nommée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et n'est pas assujettie à la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Sa mission, telle qu'elle a été modifiée dans la *Loi sur la capitale nationale* (2013), est d'établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et de concourir à la réalisation de ces trois buts, afin de doter le siège du gouvernement du Canada d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale.

La CCN est aussi chargée de la gestion et de l'entretien des immobilisations corporelles des résidences officielles situées dans la région de la capitale nationale. La CCN encourage la population canadienne à participer à la mise en valeur des aires publiques des résidences officielles grâce à des dons publics de meubles, de peintures et d'objets d'art ou de sommes destinées aux acquisitions. Les pièces choisies doivent refléter le patrimoine et les traditions artistiques du Canada, être associées à des événements historiques ou s'intégrer au style architectural d'une résidence.

En 2015, la société a reçu une instruction (C.P. 2015-1106) en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* pour harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques du Conseil du Trésor. La CCN a satisfait aux exigences de la directive depuis 2015-2016.

2. Conventions comptables importantes

MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers sont préparés selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) définies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP).

Ces états financiers trimestriels doivent être lus parallèlement aux états financiers annuels en date du 31 mars 2024 qui détaillent les normes comptables applicables.

Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les états financiers trimestriels sont identiques à celles utilisées dans les états financiers annuels les plus récents.

Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers conformément aux NCSP exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les valeurs présentées au titre d'actifs financiers, de passifs et d'actifs non financiers en date de clôture ainsi que sur les montants présentés au titre de revenus et charges de l'exercice. La durée de vie utile prévue des immobilisations corporelles, la provision pour assainissement environnemental, les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, les avantages sociaux futurs, la réduction de valeur des immobilisations corporelles et la comptabilisation des passifs éventuels sont les éléments les plus importants pour lesquels des estimations ont été faites.

Les résultats réels peuvent différer de façon significative des estimations de la direction.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour les neuf mois clos le 31 décembre 2024 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Données budgétaires

Les données budgétaires pour 2024-2025, présentées dans le *Plan d'entreprise 2024-2025 à 2028-2029*, sont incluses à l'état des résultats et de l'excédent accumulé ainsi qu'à l'état de la variation des actifs financiers nets.

3. Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements

A. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Au 31 décembre 2024, la trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent 99,9 millions de dollars (159,1 millions au 31 mars 2024) d'encaisse, investis à un taux d'intérêt moyen pondéré de 5,0 % (5,5 % au 31 mars 2024).

B. PLACEMENTS

Au 31 décembre 2024, les placements de portefeuille incluent des titres de gouvernements provinciaux ainsi que des certificats de placement garanti totalisant 80,7 millions de dollars (110,5 millions au 31 mars 2024) investis à un taux d'intérêt effectif moyen pondéré de 5,6 % (5,7 % au 31 mars 2024).

	31 décembre 2024		31 mars 2024	
	Coût amorti	Cours du marché	Coût amorti	Cours du marché
Gouvernements provinciaux	10 735	10 568	10 519	10 017
Certificats de placement garanti	70 000	70 000	100 000	100 000
	80 735	80 568	110 519	110 017

C. FONDS INSCRITS À DES COMPTES SPÉCIAUX

Au 31 décembre 2024, parmi la trésorerie et les équivalents de trésorerie, 88,8 millions de dollars (141,8 millions au 31 mars 2024) étaient inscrits à des comptes spéciaux dont l'utilisation est désignée à l'interne et réservée à un usage particulier.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour les neuf mois clos le 31 décembre 2024 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie affectés

A. Train léger sur rail (TLR)

La Ville d'Ottawa (la Ville) a entrepris un important projet en 2012-2013 pour remplacer le réseau actuel de service rapide par autobus par un système de train léger sur rail. Ce système continue de toucher plusieurs propriétés de la CCN, sous réserve de modifications à la suite de la mise au point définitive du tracé.

Au 31 décembre 2024, le poste trésorerie et équivalents de trésorerie affectés incluent 1,8 million de dollars (1,7 million au 31 mars 2024) pour le TLR et représente des dépôts de garantie et d'exécution, plus les intérêts courus, qui correspondent à certaines exigences qui ne sont pas atteintes, mais qui devraient être satisfaites dans les prochaines années.

B. Fonds « Chambers Building »

Tel qu'indiqué dans le bail foncier du 40, rue Elgin (l'édifice Chambers), le locataire doit contribuer un montant annuel à la CCN dont l'objectif est de financer l'apport d'améliorations futures à cet immeuble. Les exigences de financement ont débuté le 31 octobre 2018 et se poursuivront chaque année jusqu'à la fin du bail en 2056. Ces fonds sont administrés par la CCN totalisent 8,3 millions de dollars au 31 décembre 2024 (7,0 millions au 31 mars 2024). Un passif connexe est comptabilisé dans l'état de la situation financière.

C. Dépôt pour cession future d'un terrain

Au cours de l'exercice précédent, Hydro One Networks Inc. a effectué un dépôt pour l'acquisition future d'un terrain de la CCN. Au 31 décembre 2024, ces fonds totalisent 3,6 millions de dollars incluant les intérêts courus (3,5 millions au 31 mars 2024). La cession est prévue au plus tard le 31 décembre 2025. Un passif connexe est comptabilisé dans l'état de la situation financière.

5. Revenus reportés

Les revenus reportés sont composés des éléments suivants :

	31 décembre 2024	31 mars 2024
Revenus de location reportés	8 720	8 880
Revenus de permission d'occuper reportés	1 063	1 192
Contribution de SPAC pour la construction du nouveau siège social	17 649	25 013
Contribution de la Ville d'Ottawa pour l'aménagement du parc riverain	1 564	7 932
Autres revenus reportés	29 416	13 551
	58 412	56 568

Les revenus de location reportés correspondent principalement à la valeur actualisée du montant minimal des revenus de location futurs exigibles que la CCN a perçus en vertu de quatre différents baux de location de terrains. La valeur actualisée pour les contrats en cours a été établie en utilisant des taux d'actualisation de 4,0 %, 4,27 %, 6,01 % et 6,5 %. Ces revenus de location reportés seront

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour les neuf mois clos le 31 décembre 2024 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

constatés aux résultats sur la durée des baux qui comportent différentes dates d'échéance, et ce, jusqu'en 2075. Durant la période, des revenus de location reportés de 0,3 million de dollars (0,3 million au 31 décembre 2023) ont été constatés aux résultats.

La contribution de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) de 17,6 millions de dollars (25,0 millions au 31 mars 2024) est pour les travaux de rénovations du nouveau siège social de la CCN qui devraient être terminés d'ici 2025, et la contribution de la Ville d'Ottawa de 1,6 million de dollars (7,9 millions au 31 mars 2024) est pour l'aménagement du parc riverain de la berge sud en lien avec le projet TLR et est constatée selon l'achèvement des travaux qui devraient être terminés d'ici 2025.

Les autres revenus reportés correspondent principalement à des crédits parlementaires reportés de 16,1 millions de dollars (aucun au 31 mars 2024) à la période suivante, une contribution d'Anciens Combattants Canada de 3,7 millions de dollars (4,2 millions au 31 mars 2024) pour la construction d'une commémoration qui devrait être terminée d'ici 2027, une contribution d'Affaires Mondiales Canada de 4,7 millions de dollars (5,0 millions au 31 mars 2024) pour la construction d'une commémoration qui devrait être terminée d'ici 2026, ainsi qu'une contribution de Patrimoine canadien de 1,2 million de dollars (1,3 million au 31 mars 2024) pour la construction d'une commémoration qui devrait être terminée d'ici 2025.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour les neuf mois clos le 31 décembre 2024 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

6. Immobilisations corporelles

	COÛT				AMORTISSEMENT CUMULÉ				VALEUR COMPTABLE NETTE	
	Solde d'ouverture	Acquisitions/Ajustements	Dispositions	Solde de fermeture	Solde d'ouverture	Dépense d'amortissement	Dispositions/Ajustements	Solde de fermeture	31 décembre 2024	31 mars 2024
Terrains ¹	378 077	7 793	-	385 870	-	-	-	-	385 870	378 077
Immeubles et infrastructures ²	1 063 938	102 865	51	1 166 752	523 123	16 744	32	539 835	626 917	540 815
Améliorations locatives	15 360	-	-	15 360	12 682	293	-	12 975	2 385	2 678
Matériel ²	24 985	431	204	25 212	19 927	667	205	20 389	4 823	5 058
	1 482 360	111 089	255	1 593 194	555 732	17 704	237	573 199	1 019 995	926 628

1. Le coût des terrains inclut 0,2 million de dollars (0,2 million au 31 mars 2024) d'expropriation foncière non réglée.

2. Le coût total des immeubles et infrastructures, et matériel incluent 150,5 millions de dollars (129,9 millions au 31 mars 2024) de travaux en cours. Une fois les travaux terminés, leur coût sera amorti selon leur durée de vie utile prévue.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour les neuf mois clos le 31 décembre 2024 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

7. Charges par objet

Résumé des charges ventilées par objet :

		Trois mois clos le 31 décembre		Neuf mois clos le 31 décembre	
	2024-2025	2024	2023	2024	2023
	Budget annuel	Réel	Réel	Réel	Réel
	(note 2)				
Biens et services	70 193	19 065	16 288	47 270	48 111
Salaires et avantages sociaux	64 991	15 996	14 730	50 878	46 139
Amortissement	27 878	6 556	4 568	17 704	15 624
Paievements tenant lieu d'impôts fonciers	12 276	3 246	3 045	10 561	8 889
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	-	-	124	18	234
Réduction de valeur des immobilisations corporelles	-	-	-	-	5
	175 338	44 863	38 755	126 431	119 002

Pour la période close le 31 décembre 2024, les antiquités, les œuvres d'art et les monuments, acquis ou construits par la CCN, représentaient 2,0 millions de dollars (3,0 millions au 31 décembre 2023). Ceux-ci sont comptabilisés comme charges au poste « Biens et services ».

8. Crédits parlementaires

	Trois mois clos le 31 décembre		Neuf mois clos le 31 décembre	
	2024	2023	2024	2023
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation¹				
Montant reçu durant la période	9 773	17 431	57 839	53 847
Montant reçu pour l'exercice précédent	-	-	(1 331)	(1 553)
Montant à recevoir à la fin de la période	19 715	806	19 715	806
Montant différé à la période suivante	(3 673)	-	(8 410)	-
Montant différé de l'exercice précédent	182	124	505	2 464
	25 997	18 361	68 318	55 564
Crédits parlementaires pour les immobilisations corporelles²				
Montant reçu durant la période	9 748	6 260	25 313	18 780
Montant à recevoir à la fin de la période	35 152	-	35 152	-
Montant différé à la période suivante	(5 089)	-	(7 652)	-
Montant différé de l'exercice précédent	4 055	1 978	7 365	3 789
	43 866	8 238	60 178	22 569
Crédits parlementaires approuvés et constatés au cours de la période	69 863	26 599	128 496	78 133

1. En date du 31 décembre 2024 et 2023, les montants approuvés pour les exercices se terminant le 31 mars 2025 et 2024 totalisaient 89,2 millions et 70,5 millions de dollars respectivement.

2. En date du 31 décembre 2024 et 2023, les montants approuvés pour les exercices se terminant le 31 mars 2025 et 2024 totalisaient 60,5 millions et 25,0 millions de dollars respectivement.